

# Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

## Consultation... encore!!!

L'édito du Président



Si vous suivez assidûment nos différentes plateformes d'information, vous aurez rapidement constaté que l'opération de consultation des enjeux sectoriels, en vue de la prochaine ronde de négociations, est maintenant commencée. Les différentes instances nationales, regroupant tous les syndicats locaux affiliés à la CSQ, ont donné le coup d'envoi afin que les membres puissent contribuer, par leur réflexion et leur lecture des besoins du terrain, à l'élaboration des prochains cahiers de demandes syndicales. Ceux-ci devront être déposés, au plus tard, le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

À quoi bon remplir tous ces sondages ou formulaires de consultation me direz-vous? Tout simplement parce qu'il s'agit ici de **vos conditions de travail**, de **votre quotidien** et que selon le cadre législatif, le Syndicat de Champlain est **le seul interlocuteur** désigné par la loi pour vous représenter dans le cadre du processus de négociation du contrat de travail. Notre rôle de représentation est à priori celui de vous entendre, de vous écouter et de porter votre message. Notre mission : être présents pour vous. Lorsque le Syndicat parle, c'est votre voix qu'il porte. Pour être en mesure d'être au diapason avec nos membres, nous devons aller vers vous et prendre

le pouls de votre réalité. Alors à vous la parole maintenant.

Lors des assemblées de personnes déléguées, les représentants de vos milieux ont été mis au jeu. Ils vont donc vous solliciter afin que vous répondiez à nos différents outils de consultation. En plus de raffiner notre lecture de votre réalité, un grand nombre de réponses de votre part aux consultations proposées envoient également un signal fort à nos vis-à-vis de l'intérêt et de la motivation de leurs salariés à l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est donc un premier pas important vers la mobilisation de tous. Dans un contexte où toute la fonction publique s'unira d'une seule et même voix dans un front commun, il

devient impératif que ce large mouvement soit alimenté par chacun d'entre vous.

En guise d'aide-mémoire, vous trouverez, plus bas, les différents calendriers de consultation en fonction de la section syndicale à laquelle vous appartenez.

Alors suivez-nous sur Facebook, Instagram, Twitter. Abonnez-vous à notre [infolettre](#), si ce n'est pas encore fait. Consultez régulièrement notre [site Internet](#). Lisez nos publications: le journal *Le Champlain* et les infos de sections. Vous aurez tout en main pour ne rien manquer de l'actualité entourant la négociation de notre prochaine convention collective.

Jean-François Guilbault

### Consultations sectorielles

Enseignantes et enseignants	Personnel de soutien
<b>Marie-Victorin</b> <b>Des Patriotes - Salaberry</b> 21 mars 2022: Assemblée de personnes déléguées	<b>Des Patriotes -</b> <b>De la Vallée-du-Suroît</b> 5 avril 2022: Assemblée de personnes déléguées (CSSP)
28 mars 2022: Facebook en direct	27 avril 2022: Facebook en direct
28 mars au 11 avril midi: <a href="#">Consultation en ligne des membres</a>	27 avril au 13 mai 2022: Consultation en ligne des membres
Consultation intersectorielle à venir.	



# SOUTIEN

UNE RECONNAISSANCE BIEN MÉRITÉE

# CONCOURS

Du 4 au 10 avril pour participer

10 cartes-cadeaux valant jusqu'à 500\$

Tirage le 11 avril



## Bourses du Fonds Robert-Ferland

### Persévérance sous les projecteurs – Parrains et marraines recherchés

L'ensemble des professions découlant du milieu de l'éducation a dû se réinventer plus d'une fois au cours des deux dernières années. Malgré les multiples adaptations et les urgences, du positif est aussi ressorti de tout ça. Nous avons tous réalisé à quel point une société se bâtit et prend son sens à travers les relations sociales. La persévérance scolaire n'est pas différente, elle a besoin d'être vue et reconnue.

C'est à partir de cette prémisse que nous avons réfléchi à la façon de distribuer les bourses du Fonds Robert-Ferland. Nous avons remanié le tout pour honorer nos récipiendaires et leurs parrains, marraines d'une façon plus personnalisée. Depuis l'an dernier, nous surprenons nos méritants directement dans leur classe sous les yeux admiratifs du personnel et des collègues. Nous avons eu la chance d'assister à des moments forts en émotion.

Comme vous le savez, au fil des ans, nous vous invitons à partager avec nous l'histoire de jeunes qui se démarquent dans leur parcours scolaire afin de leur offrir une bourse qui les aidera dans la poursuite de leurs études.

Cette année encore, quatre bourses de 1 000 \$ seront remises pour encourager des jeunes de 16 ans et plus à terminer leurs études (DES ou DEP).

Si, en lisant ces lignes, un visage vous vient en tête, n'hésitez pas et écrivez-nous pourquoi cet élève devrait être un des récipiendaires. Un comité composé d'intervenants de nos milieux analysera attentivement chacune des candidatures soumises et la liste des candidatures retenues sera mise en ligne sur notre site Internet au retour des vacances estivales. Cliquez [ici](#) pour consulter tous les détails et pour soumettre une candidature **avant le 10 juin**.

**Sandra Boudreau**  
Coordonnatrice



Afin de souligner la journée internationale des droits des femmes, le comité de la condition féminine du Syndicat de Champlain vous convie à deux soupers-conférences en compagnie de la grande Laurence Jalbert.

#### À Saint-Hubert

Le 26 avril 2022 à 17 h 45  
au restaurant L'Ancêtre  
au 5370, chemin de Chambly  
à Saint-Hubert  
Coût: 30 \$

#### À Valleyfield

Le 27 avril 2022 à 17 h  
au Resto O'Larock  
au 556, chemin Larocque  
à Salaberry-de-Valleyfield  
Coût: 30 \$

Vous devez réserver votre place sur le site du Syndicat de Champlain en choisissant votre repas et votre modalité de paiement. Vous devez payer votre billet avant la date de l'événement pour garantir votre place.

**Les places sont limitées, dépêchez-vous de vous [inscrire!](#)**

N.B.: Avis au personnel du soutien. Nous comprenons qu'avec votre amplitude de travail, vous puissiez être juste dans le temps, ne soyez pas inquiètes, vous aurez le même service que toutes les personnes déjà arrivées! Bienvenue à toutes!

## Rencontres d'information à venir

Deux rencontres sont prévues bientôt pour les enseignants à statut précaire, selon la section, des thèmes différents seront abordés.

#### Pour la section Marie-Victorin

La rencontre d'information aura lieu **le lundi 25 avril à 16 h 30** en visioconférence. Le principal sujet de discussion sera les listes de priorité d'emploi.

#### Pour la section des Patriotes

La rencontre aura lieu **le mercredi 11 mai à 16 h 30** en visioconférence. Y seront discutés : les droits des personnes à statut précaire, les listes de priorité d'emploi, l'évaluation, la tâche, les champs d'enseignement, les types de contrats, le salaire, etc.

#### Inscription obligatoire

Vous devez obligatoirement vous inscrire en remplissant le formulaire prévu à cet effet sur notre site à

[syndicatchamplain.com](#), sous l'onglet « [Inscriptions](#) ». Vous recevrez, **quelques jours avant la rencontre**, un courriel contenant de la documentation et le lien pour joindre la réunion.

#### Rappel : Droits parentaux

Il est encore temps de vous [inscrire](#) à la rencontre virtuelle d'information sur les droits parentaux qui aura lieu **le 27 avril à 16 h 30**.



# Solidarité avec l'Ukraine

Le billet de Mireille



Depuis quelque 40 jours, je lis et regarde les nouvelles, choquée, profondément attristée devant la guerre qu'impose la Russie à l'Ukraine. En fait, je ressens cette même incompréhension devant les raisons qui provoquent un tel bain de sang comme ce fut le cas lors du génocide des Tutsis au Rwanda, des guerres de Yougoslavie, du conflit israélo-palestinien qui perdure et continue de faire des victimes, et j'en passe.

Mon père me répète souvent: Malheureusement, c'est cyclique et de tous les temps. N'empêche, tout conflit de cet ordre crée des comportements barbares qui glacent le sang. Bien entendu, je sais que les déclencheurs sont historiques, politiques, etc. Mais devoir quitter sa maison, son quartier, sa ville, son pays en laissant tout derrière soi, ouf, je n'imagine même pas. Difficile de demeurer insensible.

Les représentants syndicaux présents au conseil général de la CSQ, le 23 mars dernier, ont adopté une résolution de solidarité, comme ce fut le cas,

précédemment, lors d'autres conflits ou événements naturels dévastateurs.

« Considérant que la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) s'est jointe à l'Internationale de l'Éducation (IE) et à l'Internationale des services publics (ISP) pour condamner l'invasion de l'Ukraine par la Russie et qu'elle a contribué à un fonds d'urgence pour venir en aide aux membres des syndicats affiliés et que le conflit perdure et provoque la migration de millions de personnes réfugiées et déplacées, le conseil général recommande aux syndicats affiliés à la CSQ d'exprimer leur solidarité au peuple ukrainien en acheminant des dons à la CSQ qui verra à les faire parvenir à la Croix-Rouge et [recommande] à la CSQ de doubler les montants qui auront été envoyés par les syndicats affiliés à ce fonds d'urgence. »

Des membres de notre syndicat nous ont également contactés dans le même sens. C'est ainsi que le conseil

d'administration a mandaté le Syndicat de Champlain afin d'acheminer un premier don de 500 \$ à la CSQ. Montant qui sera donc doublé par la Centrale.

De plus, le conseil d'administration a mandaté le Syndicat de Champlain pour organiser une campagne de collecte de fonds auprès des membres afin de bonifier la contribution locale à la campagne de financement de la Centrale des syndicats du Québec.

Plusieurs d'entre vous avez déjà participé à une collecte semblable, c'est tout à votre honneur. Pour les personnes qui aimeraient également le faire, nous vous invitons donc à donner à cette collecte de fonds par l'entremise de notre site Internet où vous pourrez, d'ici peu, contribuer par paiement en ligne. Tous les montants amassés seront acheminés à la CSQ qui, une fois de plus, doublera les dons reçus.

En attendant, j'espère, tout comme vous, qu'une solution diplomatique créera son chemin pour mettre fin à cette période instable, cruelle et désolante.

Mireille Proulx  
Coordonnatrice

## Partez à l'aventure au Québec

CONCOURS EXCLUSIF  
AUX MEMBRES DE LA CSQ

Courez la chance de gagner l'une des quatre cartes-cadeaux de 1 000 \$ à La Forfaiterie

La Personnelle, l'assureur de groupe auto et habitation choisi par la CSQ, vous offre la chance de gagner une superbe aventure au Québec!

POUR PARTICIPER ET POUR PLUS DE DÉTAILS  
[lapersonnelle.com/concoursqscq](http://lapersonnelle.com/concoursqscq) • 1 888 476-8737

Tirages les 15 avril, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre 2022.



Centrale des syndicats  
du Québec

Partenaire de la CSQ



laPersonnelle

Assureur de groupe auto et habitation

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La Personnelle<sup>MD</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours est exclusif aux membres de la CSQ admissibles au régime d'assurance de dommages souscrits auprès de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto, habitation ou entreprise ou qui détiennent déjà une police d'assurance, à partir du 1<sup>er</sup> février 2022 jusqu'à la date précédant l'un des quatre tirages. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, une carte-cadeau à La Forfaiterie de 1000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les gagnants doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 14 décembre 2022. Détails et règlement complet accessibles sur [lapersonnelle.com/concoursqscq](http://lapersonnelle.com/concoursqscq).

# Les membres ont parlé, il y aura un front commun

Il y a de cela 50 ans maintenant, soit en 1972, les trois grandes centrales de l'époque, la CEQ (aujourd'hui devenue la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la CSN et la FTQ choisissaient d'unir leurs forces pour obtenir de meilleures conditions pour les membres qu'ils représentaient.

Lors du bilan de la dernière négociation, il est ressorti que nous avons plus à gagner en s'alliant pour négocier le plus largement possible. « Il y a de quoi être fiers aujourd'hui ! Unir nos voix et joindre nos forces en formant un front commun, une demande qui vient des membres. C'est ce qui est notamment ressorti des consultations menées : les membres ont exprimé leur volonté que l'on travaille en alliance pour envoyer un message clair au gouvernement devant l'ampleur de la tâche à venir », de déclarer Éric Gingras, président de la CSQ, François Enault, premier vice-président de la CSN et responsable de la négociation du secteur public et parapublic, et Daniel Boyer, président de la FTQ.

Lors de la dernière ronde, nos demandes ont été déposées en octobre 2019. La majorité des conventions ont été entérinées lors de l'automne 2021 et signées, dans certains cas, à l'hiver 2022. Certes, nous vivons un contexte hors du commun, il n'en demeure pas moins que ces négociations se sont étirées trop longtemps.

« Nous avons à peine terminé une négociation hier que déjà, demain, nous en entamerons une autre, mais le contexte est bien différent, cette fois ! », poursuivent les leaders syndicaux. « Pour nous, il est clair que les résultats de la dernière négociation, menée dans un contexte extraordinairement difficile, ne sont qu'un tremplin pour celle qui vient. Cette fois, il faut s'attaquer aux problèmes de fond, nos membres ont été très clairs là-dessus. On en parle beaucoup, et depuis longtemps; c'est le temps d'agir concrètement, et

des solutions, nous en avons. Et à ce chapitre, nous rappelons au gouvernement que ça passe nécessairement par les négociations ! »



Ce gouvernement a apprécié négocier par décret, imposant ainsi des conditions de travail et des augmentations salariales en dehors des tables de négociations, et cela, en passant directement par les médias pour le faire. Toutefois, renouveler les conventions collectives demande que les parties s'assoient ensemble, discutent

et trouvent des solutions pour parvenir à un consensus. Ça ne fonctionne pas que d'un côté.

« C'est un message de solidarité et d'unité qui émane de ce front commun. Au cours des derniers mois, nos trois organisations ont parlé à plusieurs reprises de l'importance du dialogue social afin de trouver, ensemble, des solutions qui amélioreront les conditions de travail et d'exercice d'emplois de celles et de ceux qui œuvrent au quotidien dans les réseaux de l'éducation [...]. Nous sommes les porte-paroles de celles et ceux qui offrent les services et les soins à la population et nous allons nous assurer qu'on les écoute et qu'on prenne en considération leurs besoins. [...] On a largement dépassé l'étape des mesures temporaires », lancent les chefs syndicaux, en conclusion.

L'adage *Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin* prend tout son sens ici.

**Mireille Proulx**  
coordonnatrice

